

Département de la NIEVRE République Française Arrondissement de : NEVERS Commune : POISEUX	<p style="text-align: center;"><u>EXTRAIT DU REGISTRE</u> <u>DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>DE LA COMMUNE DE POISEUX</u></p> <p style="text-align: center;">Séance du : 22 Décembre 2023</p>
---	---

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents : 6

Nombre de Procurations : 2

Nombre d'absents : 2

Date d'affichage : 18/12/2023

Date de convocation du conseil : 18/12/2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-deux du mois de décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr FITY Jean- Louis, Maire.

Etaient présents :

M. FITY Jean-Louis
Mme COLIN Michèle
M. GUION Wilfrid
M. LAFARGUE Jérôme
M. LONGO Thierry
M. de VILLAINES Jean

Procuration :

Mme BALDACINI Angélique donne procuration à Mme Michèle COLIN
M. RABIEGA Yann donne procuration à M. FITY Jean-Louis

Etaient absents :

M. GALLET Laurent,
M. JOUSSOT David

Secrétaire de séance : M. LAFARGUE Jérôme

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : POISEUX

Date de Convocation : 18/12/2023	Décisions N° : 3	Membres : En Exercice : 10 Présents : 10 Procurations : 2 Absents : 2 Votants : 10
<p>L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux décembre à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Louis FITY maire.</p> <p>Etaient présents : FITY Jean-louis, COLIN Michèle, LONGO thierry, de VILLAINES Jean, GUION Wifrid, LAFARGUE Jérôme,</p> <p>Procuration : M. RABIEGA Yann donne procuration à M. FITY Jean-louis Mme BALDACINI Angélique donne procuration à Mme COLIN Michèle</p> <p>Etaient Absents ou excusés : M. JOUSSOT David, M. GALLET Laurent</p> <p style="text-align: center;">Secrétaire de séance : M. LAFARGUE Jérôme</p>		

Objet : Décision Modificative n°3

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

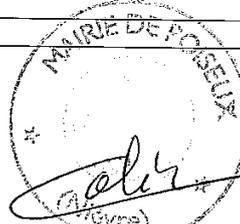
➤ Décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2023

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
011 / 60623	Alimentation	210,00
011 / 60628	Autres fournitures non stockées	150,00
011 / 60631	Fournitures d'entretien	810,00
011 / 60636	Vêtements de travail	220,00
011 / 6236	Catalogues et imprimés	50,00
011 / 60621	Combustibles	4 200,00
011 / 6064	Fournitures administratives	1 000,00
011 / 6135	Locations mobilières	500,00
011 / 6156	Maintenance	1 400,00
011 / 6161	Multirisques	400,00
011 / 6231	Annonces et insertions	1 000,00
011 / 6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00
011 / 6281	Concours divers (cotisations...)	4 400,00
011 / 6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	4 200,00
011 / 62878	A d'autres organismes	2 700,00
011/63512	Impôts, taxes et versements assimilés	8 100,00
66/66111	Charges d'intérêts	4 500,00
67/673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00
	Total	37 840,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
65 / 65548	Autres contributions	34 000,00
65 / 6531	Indemnités	3 840,00
	Total	37 840,00


Pour le Maire
L'Adjoint délégué,